

Appendice

Tableau des observations orales du public et/ou

inscrites au registre d'enquête publique

et/ou reçues par lettre et/ou par courriel

Observations présentées individuellement

« Rééquilibrage des enveloppes urbanisées »

Identité R (registre) L (lettre) M (courriel) O (orale)	Résumé des observations formulées	Réponse de M le Maire	Commentaires du CE
R.1, R.5, L.14, M. M et Mme AUGER Michel	Avis défavorable à la modification n°2 du PLU. Déploire le manque de communication et de concertation sur ce dossier. Dépose une lettre d'observation (procédure suivie, le classement et la suppression de l'OAP, la cohérence écologique, l'intérêt général, la participation citoyenne et la concertation, la transparence et l'impartialité), une lettre de signalement de vice de procédure, leur contribution en date du 15 décembre 2024 à la concertation préalable.		
R.2 Mme et M RORET	Avis favorable. Dimensionnement des VRD insuffisant, risques liés aux incendies.		
R.3 M ASTOLEI Éric	Avis favorable. Préservation des milieux boisés, Saturation de la desserte du quartier, sécurité routière.		

<p>R.4, L.9 M Jean-Pierre CALONGE</p>	<p>Propose une modification zonage 2AU, maintien de l'éco hameau de moindre importance, nombre de logements réalisables très limité en raison du règlement de la zone UCc, maintien de la protection des espaces boisés existants.</p>		
<p>L.2 Le Hameau de Vallaury</p>	<p>Avis favorable. Préserve l'environnement et la biodiversité, cadre de vie de qualité, lutte contre l'artificialisation des sols, valorise patrimoine paysager et écologique, circulation maintenue.</p>		
<p>L.3 Association partager la Terre</p>	<p>Avis défavorable. Est impliquée dans le projet d'éco hameau qu'elle souhaite développer, proposer formations et animations pour faire vivre l'écologie.</p>		
<p>L.10, M. M Jean-Claude GONI</p>	<p>Avis défavorable. Soutien au projet d'éco hameau. La suppression de l'OAP 2 serait un recul pour l'innovation sociale et écologique. Demande le maintien de l'OAP ou la mise en place d'une solution permettant la poursuite du projet et la préservation d'un espace dédié à l'accueil du public et aux activités sociales.</p>		

M Pierre MALLET et Audrey BOUANCHEAU	Avis favorable. Insuffisance des infrastructures.		
M. Frédéric NUNES	Avis favorable. Insuffisance des infrastructures.		
M. Anonyme	Avis favorable. Insuffisance des infrastructures.		
M. Benoît MARDIROSSIAN et Élodie AFFORTIT	Avis favorable. Nuisances pour les riverains, sécurité routière, risque incendie.		
M. Christian LA ROSA	Avis favorable. Insuffisance des infrastructures.		
M. Yann AUFRERE et Élodie FRANCASTEL	Avis favorable. Insuffisance des infrastructures.		
M. Jennyfer LANTER	Avis favorable. Nuisances pour les riverains, sécurité routière, risque incendie et inondation.		
M. Thierry BERTOLOTI et Anne KAURA	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie.		
M. Yvon BRETON	Avis favorable. Nuisances pour les riverains, sécurité routière, risque incendie, pollution.		

M. Stéphane COLONNA	Avis favorable. Nuisances pour les riverains, sécurité routière, risque incendie, mise en danger d'espèces protégées.		
M. M et Mme TARGAT	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie, insuffisance des réseaux.		
M. Antoine BRIATTE	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie, imperméabilisation des sols.		
M. Stéphane CORDEIL	Avis favorable.		
M. Éric HÉNOT	Avis favorable. Nuisances sonores, sécurité routière, risque incendie.		
M. Sophie FRANÇOIS	Avis favorable.		
M. Éric LEFEBVRE	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie.		
M. Henri CHEVILLARD	Avis favorable. Non à la construction de 30 logements. Oui à la protection de l'environnement.		
M. Christine SPOZIO, avocat.	Appelle l'attention sur les conséquences personnelles pour son client M AUGER.		
M. Jérémy LE BIHAN	Avis défavorable.		

M. Corine et Philippe PRINS	Avis favorable. Sécurité routière, cadre naturel à préserver.		
M. Florian ZORZIN	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie.		
M. Stéphanie SICOLI	Avis favorable. Sécurité routière, risque incendie.		
M. Christine SANDEL	Avis défavorable. Soutien au projet d'éco hameau.		